

COVID-19: RISQUE ÉLEVÉ POUR DEUX PRISONNIERS AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ CHRONIQUES

BÉLARUS

Vladislav Charkovski et Emil Ostrovko

Vladislav Charkovski et Emil Ostrovko ont été emprisonnés en 2018, à l'âge de 17 ans, pour une infraction de faible gravité et sans violence liée aux stupéfiants. Comme beaucoup de jeunes au Bélarus, ils ne devraient pas être en prison.

Ils ont de graves problèmes de santé. Emil Ostrovko souffre d'asthme chronique. L'état de santé de Vladislav Charkovski s'est dégradé au cours de son incarcération: il présente une toux persistante et récurrente, des troubles de la vue (flashes et corps flottants) et, depuis peu, une thrombose veineuse profonde.

Du fait de la propagation rapide du COVID-19, la santé et potentiellement la vie de Vladislav Charkovski et d'Emil Ostrovko sont en danger, comme celles de nombreux autres détenu•e•s au Bélarus.

PROPOSITION ET REVENDICATIONS EN FRANÇAIS

Veillez **écrire une lettre courtoise** en biélorusse, russe, anglais ou français **au président de la République** et appelez-le à:

- envisager sans délai et approuver la libération anticipée ou conditionnelle de Vladislav Charkovski et d'Emil Ostrovko car ils courent un risque accru de tomber gravement malades à cause du COVID-19;
- instaurer une procédure permettant de déterminer rapidement s'il est nécessaire de maintenir en détention tous les prisonniers et prisonnières qui présentent un risque accru lié au COVID-19 au Bélarus, y compris les personnes ayant des problèmes médicaux préexistants;
- revoir la politique anti-drogue du pays, mettre fin à la pratique qui consiste à emprisonner des mineurs pour des infractions de faible gravité et sans violence liées aux stupéfiants en vertu de l'article 328 et prendre des mesures pour libérer tous les mineurs et les jeunes qui l'étaient au moment des faits.

→ **Formule d'appel** : Dear President, / Monsieur le Président,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 4**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale**: Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

→ **Crise de Corona: Info envois par poste**

En raison de la crise de Corona, **la distribution du courrier dans le monde est toujours perturbée**. La situation pouvant changer quotidiennement, nous vous demandons de vous renseigner auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination. Faute de quoi, veuillez transmettre votre lettre **par fax, e-mail ou l'envoyer à l'ambassade** avec la **demande de transmission à la personne désignée**.

LETTRE COURTOISE À

Alexandre Loukachenko, président de la République
Ul. Karla Marksa, 38
220016 Minsk,
Bélarus

Fax: +375 17 226 06 10 ou +375 17 222 38 72

E-mail: contact@president.gov.by

COPIE À

Ambassade de la République du Bélarus
Quartierweg 6
Case postale 153
3074 Muri b. Berne

Fax: 031 952 76 16

E-mail: switzerland@mfa.gov.by

COVID-19: RISQUE ÉLEVÉ DANS LES PRISONS

IRAN

Prisonniers et prisonnières qui risquent de contracter le COVID-19

En dépit des quelques libérations annoncées par les autorités iraniennes en réaction à l'épidémie de COVID-19, des centaines de prisonniers et prisonnières d'opinion, dont des défenseur•e•s des droits humains, des manifestant•e•s pacifiques et des personnes incarcérées uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits aux libertés d'expression, d'association, de réunion pacifique et/ou de croyance et de religion, sont maintenu•e•s en détention.

Dans plusieurs prisons à travers le pays, des détenu•e•s ont été testés positifs au coronavirus, suscitant de graves inquiétudes pour toutes celles et ceux qui sont détenu•e•s dans la même aile. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certains groupes de personnes semblent être particulièrement exposés au risque de développer une forme sévère de la maladie ou de mourir, notamment les personnes âgées et celles qui souffrent d'autres problèmes de santé. En Iran, la population carcérale englobe de tels groupes. En outre, certains prisonniers ou prisonnières se voient systématiquement refuser les soins médicaux dont ils ont besoin et pourraient donc, s'ils contractent le virus, être plus sensibles à ses effets. Amnesty International a déjà dénoncé la privation de soins médicaux adaptés à titre de mesure punitive contre les prisonniers et prisonnières d'opinion. De nombreux prisonniers et prisonnières en Iran ont instamment prié les responsables de s'attaquer aux problèmes de la surpopulation et du manque d'hygiène et d'installations sanitaires dans les prisons, qui les exposent à un risque accru de contracter le COVID-19. De nombreuses familles ont exprimé de l'inquiétude au sujet de leurs proches incarcérés et pensent que les autorités devraient tester systématiquement les prisonniers présentant des symptômes de ce coronavirus.

Des prisonniers et prisonnières, ainsi que des familles, ont alerté sur le fait que les autorités iraniennes ne protégeaient pas suffisamment la population carcérale dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Des médias indépendants et des organisations de défense des droits humains ont indiqué que des détenu•e•s de plusieurs prisons du pays avaient été soumis à des tests, qui s'étaient révélés positifs. Des décès liés au COVID-19 parmi la population carcérale ont également été signalés. De plus, de nombreux prisonniers et prisonnières ont entamé une grève de la faim pour protester contre la pénurie de produits sanitaires dans les prisons et contre le refus de l'administration pénitentiaire d'accorder des permissions, de procéder à des tests en prison au même titre que dans le reste de la population et de placer en quarantaine les porteurs présumés. Dans plusieurs prisons, les forces de sécurité ont eu recours à la force meurtrière pour réprimer des manifestations dénonçant les problèmes de sécurité liés au COVID-19; elles ont fait 35 morts et des centaines de blessés parmi les détenu•e•s, selon des sources crédibles.

PROPOSITION ET REVENDEICATIONS EN FRANÇAIS

Veuillez **écrire une lettre courtoise** en persan, anglais ou français **au responsable du pouvoir judiciaire**.

Exhortez les autorités à:

- libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers et prisonnières d'opinion, y compris les défenseur•e•s des droits humains, les manifestant•e•s pacifiques qui ont pris part aux mouvements de protestation de novembre 2019 et de janvier 2020 et toute personne détenue pour avoir exercé sans violence ses droits aux libertés d'expression, d'association, de réunion pacifique et/ou de croyance et de religion;
- envisager de toute urgence de libérer d'autres détenu•e•s, en particulier les personnes en détention provisoire et celles qui courent le plus de risques face au COVID-19;
- prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la santé de tous les détenu•e•s, y compris l'accès aux tests au même titre que le reste de la population.

→ **Formule d'appel** : Dear Mr. Raisi, / Monsieur,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 5**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale**: Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

→ **Crise de Corona: Info envois par poste**

En raison de la crise de Corona, **la distribution du courrier dans le monde est toujours perturbée**. La situation pouvant changer quotidiennement, nous vous demandons de vous renseigner auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination. Faute de quoi, veuillez transmettre votre lettre **par e-mail ou l'envoyer à l'ambassade** avec la **demande de transmission à la personne désignée**.

LETTRE COURTOISE À

Ebrahim Raisi, responsable du pouvoir judiciaire
c/o Mission permanente de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations unies
622 Third Avenue, 34th Floor, New York, NY 10017, États-Unis
E-mail: iran@un.int

COPIE À

Ambassade de la République Islamique d'Iran
Thunstrasse 68, Case Postale 227, 3000 Bern 6
Fax: 031 351 56 52
E-mail: secretariat@iranembassy.ch

CRAINTE DE TORTURE POUR UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS DÉTENUE AU SECRET

CHINE

Li Qiaochu (李翘楚)

Li Qiaochu, défenseure active des droits des femmes et des droits des travailleuses et travailleurs, a été emmenée par la police à Pékin le 16 février 2020 et est détenue dans un lieu tenu secret. Son arrestation serait liée à ses activités militantes et au fait que son partenaire, Xu Zhiyong, a assisté à une rencontre informelle d'avocat•e•s et de militant•e•s à Xiamen en décembre 2019. Comme elle n'est pas autorisée à communiquer avec sa famille ni l'avocat de son choix, les craintes sont vives qu'elle ne soit victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Avec l'arrivée de l'épidémie de COVID-19, Li Qiaochu s'est portée volontaire pour aider en ligne et sur le terrain à faire de la prévention dans les petites localités. Elle a distribué des masques aux éboueurs et a fourni des conseils à des femmes enceintes au sein des populations touchées pour qu'elles s'entraident.

Étant donné que Li Qiaochu est détenue au secret, elle court le risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements. En outre, elle a été diagnostiquée en dépression en juin 2019 et on craint pour sa santé mentale et son bien-être psychologique en ce moment.

PROPOSITION ET REVENDICATIONS EN FRANÇAIS

Veillez écrire une **lettre courtoise** en chinois, anglais ou français au **directeur du Bureau de la sécurité publique de Pékin** et lui demander de:

- libérer immédiatement et sans condition Li Qiaochu, à moins que des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquent qu'elle pourrait avoir commis une infraction reconnue par le droit international et qu'elle soit jugée dans le cadre d'un procès respectant les normes internationales d'équité;
- veiller à ce qu'elle puisse avoir des contacts réguliers et sans restriction avec sa famille et les avocats de son choix, et à ce qu'elle ne soit ni torturée, ni soumise à d'autres formes de mauvais traitements;
- lui permettre de bénéficier rapidement, régulièrement et sans restriction de soins médicaux, si nécessaire ou à sa demande.

→ **Formule d'appel** : Dear Director Wang, / Monsieur le Directeur,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 6**.

→ Un modèle de lettre en anglais est à disposition sur notre site web : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale**: Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

→ Crise de Corona: Info envois par poste

En raison de la crise de Corona, **la distribution du courrier dans le monde est toujours perturbée**. La situation pouvant changer quotidiennement, nous vous demandons de vous renseigner auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination. Faute de quoi, veuillez transmettre votre lettre **par fax, e-mail ou l'envoyer à l'ambassade** avec la **demande de transmission à la personne désignée**.

LETTRE COURTOISE À

Wang Xiaohong, directeur
Beijingshi Gong'anju
9 Dongdajie, Qianmen
Dongchengqu, Beijing Shi 100017
Chine
Fax : +86 10 85222823

COPIE À

Ambassade de la République Populaire de Chine
Kalcheggweg 10
3006 Berne
Fax: 031 351 45 73
E-mail: dashmishu@hotmail.com

Alexandre Loukachenko,
Président de la République
Ul. Karla Marksa, 38
220016 Minsk,
Bélarus

Concerne : Vladislav Charkovski et Emil Ostrovko

Monsieur le Président,

Vladislav Charkovski et Emil Ostrovko ont été emprisonnés en 2018, à l'âge de 17 ans, pour une infraction de faible gravité et sans violence liée aux stupéfiants. Ils ne devraient pas être en prison.

Les deux ont de graves problèmes de santé. Emil Ostrovko souffre d'asthme chronique. L'état de santé de Vladislav Charkovski s'est dégradé au cours de son incarcération: il présente une toux persistante et récurrente, des troubles de la vue (flashes et corps flottants) et, depuis peu, une thrombose veineuse profonde. Du fait de la propagation rapide du COVID-19, la santé et potentiellement la vie de Vladislav Charkovski et d'Emil Ostrovko sont en danger, comme celles de nombreux autres détenu•e•s au Bélarus.

Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous appelle, Monsieur le Président, à envisager et approuver sans délai la libération anticipée ou conditionnelle de Vladislav Charkovski et d'Emil Ostrovko car ils courent un risque accru de tomber gravement malades à cause du COVID-19.

De plus, je vous demande d'instaurer une procédure permettant de déterminer rapidement s'il est nécessaire de maintenir en détention tous les prisonniers et prisonnières qui présentent un risque accru lié au COVID-19 au Bélarus, y compris les personnes ayant des problèmes médicaux préexistants. Finalement j'engage votre gouvernement à revoir la politique anti-drogue du pays, de mettre fin à la pratique qui consiste à emprisonner des mineurs pour des infractions de faible gravité et sans violence liées aux stupéfiants en vertu de l'article 328 et prendre des mesures pour libérer tous les mineurs et les jeunes qui l'étaient au moment des faits.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Copie:

Ambassade de la République du Bélarus, Quartierweg 6, Case postale 153, 3074 Muri b. Berne
Fax: 031 952 76 16 / E-mail: switzerland@mfa.gov.by

Ebrahim Raisi, responsable du pouvoir
judiciaire
c/o Mission permanente de l'Iran auprès
de l'Organisation des Nations unies
622 Third Avenue, 34th Floor
New York, NY 10017
États-Unis

Concerne : Prisonniers et prisonnières qui risquent de contracter le COVID-19

Monsieur,

En dépit des quelques libérations annoncées par les autorités iraniennes en réaction à l'épidémie de COVID-19, des centaines de prisonniers et prisonnières d'opinion, dont des défenseur•e•s des droits humains, des manifestant•e•s pacifiques et des personnes incarcérées uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits aux libertés d'expression, d'association, de réunion pacifique et/ou de croyance et de religion, sont maintenus en détention. Dans plusieurs prisons à travers le pays, des détenu•e•s ont été testés positifs à ce coronavirus, suscitant de graves inquiétudes pour toutes celles et tous ceux qui sont détenus dans la même aile. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certains groupes de personnes semblent être particulièrement exposés au risque de développer une forme sévère de la maladie ou de mourir, notamment les personnes âgées et celles qui souffrent d'autres problèmes de santé. En outre, certains prisonniers ou prisonnières se voient systématiquement refuser les soins médicaux dont ils ont besoin et pourraient donc, s'ils contractent le virus, être plus sensibles à ses effets.

De nombreux prisonniers et prisonnières en Iran ont prié instamment les responsables de s'attaquer aux problèmes de la surpopulation et du manque d'hygiène et d'installations sanitaires dans les prisons, qui les exposent à un risque accru de contracter le COVID-19. De nombreuses familles ont exprimé de l'inquiétude au sujet de leurs proches incarcérés et pensent que les autorités devraient tester systématiquement les prisonniers présentant des symptômes de ce coronavirus.

Des détenu•e•s de plusieurs prisons du pays avaient été soumis à des tests, qui s'étaient révélés positifs. Des décès liés au COVID-19 parmi la population carcérale ont également été signalés. De plus, de nombreux prisonniers et prisonnières ont entamé une grève de la faim pour protester contre la pénurie de produits sanitaires dans les prisons et contre le refus de l'administration pénitentiaire d'accorder des permissions, de procéder à des tests en prison au même titre que dans le reste de la population et de placer en quarantaine les porteurs présumés. Dans plusieurs prisons, les forces de sécurité ont eu recours à la force meurtrière pour réprimer des manifestations dénonçant les problèmes de sécurité liés au COVID-19; elles ont fait 35 morts et des centaines de blessés parmi les détenu•e•s.

Cette situation me préoccupe fort, et je vous demande instamment de vous engager pour la libération de tous les prisonniers et prisonnières d'opinion, y compris les défenseur•e•s des droits humains, les manifestant•e•s pacifiques qui ont pris part aux mouvements de protestation de novembre 2019 et de janvier 2020 et toute personne détenue pour avoir exercé sans violence ses droits aux libertés d'expression, d'association, de réunion pacifique et/ou de croyance et de religion.

J'engage le gouvernement à envisager de toute urgence de libérer d'autres détenu•e•s, en particulier les personnes en détention provisoire et celles qui courent le plus de risques face au COVID-19. Des mesures qui s'imposent pour protéger la santé de tous les détenu•e•s, y compris l'accès aux tests au même titre que le reste de la population, doivent être prises.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Copie:

Ambassade de la République Islamique d'Iran, Thunstrasse 68, Case Postale 227, 3000 Bern 6
Fax: 031 351 56 52 / E-mail: secretariat@iranembassy.ch

Wang Xiaohong, directeur
Beijingshi Gong'anju
9 Dongdajie, Qianmen
Dongchengqu
Beijing Shi 100017
Chine

Concerne : Li Qiaochu (李翘楚)

Monsieur le Directeur,

Li Qiaochu, défenseure active des droits des femmes et des droits des travailleuses et travailleurs, a été emmenée par la police à Pékin le 16 février 2020 et est détenue dans un lieu tenu secret.

Avec l'arrivée de l'épidémie de COVID-19, Li Qiaochu s'est portée volontaire pour aider en ligne et sur le terrain à faire de la prévention dans les petites localités. Elle a distribué des masques aux éboueurs et a fourni des conseils à des femmes enceintes au sein des populations touchées pour qu'elles s'entraident.

Comme Li Qiaochu est détenue au secret et qu'elle n'est pas autorisée à communiquer avec sa famille ni l'avocat de son choix, les craintes sont vives qu'elle ne soit victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous demande, Monsieur le Directeur, de libérer immédiatement et sans condition Li Qiaochu, à moins que des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquent qu'elle pourrait avoir commis une infraction reconnue par le droit international et qu'elle soit jugée dans le cadre d'un procès respectant les normes internationales d'équité.

De plus, je vous demande de veiller à ce qu'elle puisse avoir des contacts réguliers et sans restriction avec sa famille et les avocats de son choix, et à ce qu'elle ne soit ni torturée, ni soumise à d'autres formes de mauvais traitements.

Finalement je vous prie de lui permettre de bénéficier rapidement, régulièrement et sans restriction de soins médicaux, si nécessaire ou à sa demande.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma haute considération.

Copie:

Ambassade de la République Populaire de Chine, Kalcheggweg 10, 3006 Berne
Fax: 031 351 45 73 / E-mail: dashmishu@hotmail.com